



D.2018.10.03.2.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 03 Octobre 2018

2 - RESEAU STRUCTURANT**2.6- Linéo 5 - modifications de programme du Linéo 5 reliant Portet sur Garonne à Toulouse Empalot**

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard		X (M. Aujoulat)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann)	
CARNEIRO Grégoire		X (M. Chollet)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Arévalo à/c du point 4.1)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe		X (M. Bacou)	
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

Par délibération D.2016.05.25.2.1 en date du 25 mai 2016, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération du Linéo 5 entre Portet-Sur-Garonne et Toulouse Empalot pour un montant de 7,403 millions d'euros HT (valeur avril 2016), hors acquisitions foncières, parc relais de l'Oncopole et matériel roulant.

Par délibération D.2016.09.16.4.3 en date du 14 septembre 2016, le Comité Syndical a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique (n°2016-871) entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole fixant le programme et le budget de la création d'un giratoire sur l'avenue Eisenhower au niveau de la rue Jean Perrin.

Par délibération D.2017.10.04.6.22 en date du 04 octobre 2017, le Comité Syndical a approuvé l'avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique (n°2016-871) entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole. Cet avenant avait pour objet de revoir le budget à hauteur de 1 041 667 € HT, pour la réalisation d'un giratoire sur l'avenue Eisenhower au niveau de la rue Jean Perrin.

Par délibération D.2016.12.21.1.3 en date du 21 décembre 2016, le Comité Syndical a approuvé la convention de maîtrise d'ouvrage unique (n°2016-0908) entre Tisséo Collectivités et le Muretain Agglo fixant le budget (400 000 € HT) alloué au Muretain Agglo pour réaliser la passerelle piétonne ainsi que les aménagements d'arrêts.

Par délibération D.2017.03.29.4.4 en date du 29 mars 2017, Tisséo Collectivités a confié à Tisséo Ingénierie par mandat de maîtrise d'ouvrage la réalisation du Linéo 5 pour un montant de 5,45 millions d'euros HT (valeur avril 2016 – hors foncier et systèmes) dont 636 113 euros HT de rémunération pour le mandataire avec un objectif de mise en service du Linéo 5 pour septembre 2019.

Dans cette enveloppe, le coût prévisionnel des travaux fixé au maître d'œuvre dans son cahier des charges est de 4,15 millions euros HT.

Par délibération D.2018.02.07.3.3 en date du 07 février 2018, le Comité Syndical a :

- approuvé les études d'Avant-projet du Linéo 5 telles que présentées dans le dossier de synthèse annexé à ladite délibération,
- arrêté le coût prévisionnel des travaux au stade de l'Avant-projet à 5 340 000 euros HT (valeur avril 2016) du fait des modifications et adaptation intervenues durant les études Avant-Projet, soit une augmentation de l'enveloppe programme initiale « travaux » de 1,19 millions Euros HT (+28,7 %).

1/ Rappel des objectifs LINEO

Les lignes **Linéo** sont des lignes de bus structurantes du réseau Tisséo, avec un **niveau de service intermédiaire entre bus classique et tramway** : fréquence renforcée, amplitude élargie, itinéraires lisibles, bus avec une livrée spécifique, accessibilité des arrêts, information voyageurs en temps réel, sur certains arrêts et fiabilité des temps de parcours améliorée.

Elles constituent une composante fondamentale du **réseau structurant** avec le métro et le tramway, d'une part par leur potentielle fréquentation et d'autre part dans leur fonction dans le maillage global du réseau et la desserte des grands pôles générateurs de déplacement.

Ce sont des lignes dont la vocation est de **desservir de façon performante l'habitat, les emplois, les pôles générateurs, tout en s'intégrant dans le tissu urbain.**

Elles constituent également un outil de valorisation et de requalification urbaine sur les secteurs traversés, et dans certains cas d'accompagnement de projets d'urbanisation. Le schéma Linéo est donc évolutif dans le temps, l'objectif consistant à corréliser l'infrastructure avec le niveau de service.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181005-20181003-2-6D-
DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

2/ Rappel du programme LINEO 5

Le projet Linéo 5 constitue l'un des 10 axes Linéo figurant au schéma directeur Linéo 2020-2025.

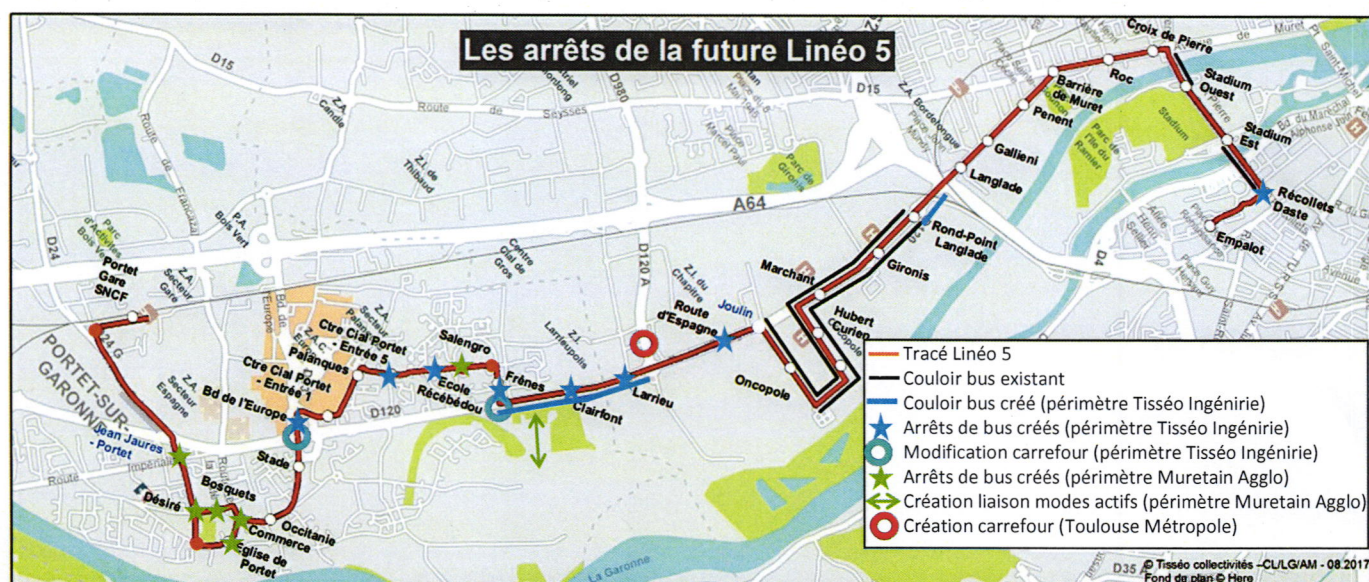
Il relie la gare de Portet à la station de métro Empalot, via la Route d'Espagne et l'Avenue de Muret (reprise d'une grande partie de l'itinéraire de la ligne 52 actuelle).

Différents aménagements sont envisagés pour Linéo 5 afin en partie d'améliorer la régularité de la ligne :

- Création ou prolongement de couloirs bus,
- Réaménagement de carrefours,
- Mise en place de la priorité bus aux carrefours à feux non encore équipés,
- Modification et aménagements des points d'arrêts,
- Aménagement du pôle d'échanges d'Empalot pour accueillir Linéo 5 et 9 (aménagement réalisé dans le cadre du Linéo 9 en 2018).

La solution privilégiée afin de délester le giratoire Dide, section à forts enjeux pour la régularité de la ligne, comporte deux volets :

- L'aménagement d'un nouveau carrefour giratoire sur l'avenue Eisenhower, qui permet de soulager fortement le carrefour Dide des flux de demi-tour et d'entrée/sortie de la zone d'activité du Chapitre (aménagement inauguré en décembre 2017) ;
- L'aménagement de la RD 120 entre la rue des Frênes et le giratoire Dide, avec création d'une voie bus direction Toulouse et d'un cheminement piétons-vélos pour assurer la liaison entre Portet et l'Oncopole (voie mode actif inauguré en Septembre 2017).



3.1 – Présentation du périmètre technique

Travaux réalisés sous convention avec Toulouse Métropole pour le compte du projet Linéo 5 :

L'aménagement du nouveau carrefour giratoire sur l'avenue Eisenhower a permis de soulager fortement le carrefour Dide des flux de demi-tour et d'entrée/sortie de la zone d'activité du Chapitre et ainsi réduire de 4 à 6 minutes l'irrégularité pour la circulation de la ligne 52. Cet aménagement porté par Toulouse Métropole (financé en intégralité par Tisséo Collectivité) accoste à 1 041 667 € HT soit un surplus de 292 k€ par rapport au coût inscrit au programme. Ce surcoût a entraîné la réalisation d'un avenant (D2017.10.04.6.22) à la convention de maîtrise d'ouvrage n°2016-871 conclue entre Tisséo Collectivités et Toulouse Métropole.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20181005-20181003-2-6D-
DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

Aménagements portés par le Muretain Agglo pour le compte du projet Linéo 5 :

Liaison modes actifs Clairfont :

Pour préparer l'arrivée du Linéo 5, la ville de Portet, le Muretain Agglo et Tisséo Collectivités se sont coordonnés afin de réaliser un aménagement en faveur des modes actifs. Il s'agit de créer un accès sécurisé à la route d'Espagne pour accéder à l'arrêt «Frênes», uniquement pour les piétons et les cycles, en provenance du quartier Clairfont et ainsi améliorer l'accès au réseau bus tout en participant au maillage cyclable dans Portet.

Ce projet de chemin piéton-cycle a été présenté aux habitants du quartier fin avril 2017 et la réalisation de cette liaison douce a été réalisée entre Juillet et Septembre 2017 pour un montant de 274 851 € H.T. (surcôt de 24 851 € H.T. par rapport à l'estimation inscrite au programme).

Aménagements ponctuels :

Sur le reste de la commune de Portet, des aménagements « ponctuels » consistant essentiellement à réaliser les quais des stations pour améliorer le confort des usagers, sont intégrés au programme de l'opération. Ces aménagements seront réalisés par le Muretain Agglo pour un budget finalement estimé à 179 k€ HT.

Par rapport au programme d'opération initial, l'arrêt Salengro (devant être réalisé par Tisséo Ingénierie) sera réalisé en octobre 2018 par le Muretain Agglo dans le cadre de la réfection du tapis de la rue des écoles. Cet aménagement est estimé à 59 k€ HT (création arrêts accessibles et réalisation de coussins berlinois).

Ainsi, le budget inscrit pour les travaux réalisés sous convention avec le Muretain Agglo est porté à 670 k€ HT (€₂₀₁₆). Un avenant à la convention n° 2016-0908 conclue entre Tisséo Collectivités et le Muretain Agglo sera donc présenté au prochain Comité Syndical pour intégrer ces modifications de périmètre d'intervention et l'enveloppe budgétaire associée qui sera portée à 670 K€ HT.

Aménagements portés par Tisséo Ingénierie pour le compte du projet Linéo 5 :

Par rapport au programme initial, délibéré en mai 2016 sur la base des études préliminaires, des évolutions issues lors des différentes phases d'études techniques entraînent des modifications de programme.

Sont ici rappelées les principales modifications budgétaires issues des études d'avant-projet et de projet présentées et validées lors des Comités de Pilotage Linéo 5 du 19 janvier 2018 et du 10 juillet 2018 en présence du Maire de Portet :

- **réalisations d'arrêts** : surcôt de 85 k€ HT dû à la réévaluation budgétaire en cours d'AVP.
- **aménagement de couloir bus et cheminement modes actifs** : surcôt de 1 600 k€ dû principalement à la mise à niveau du réseau d'assainissement ainsi que la reprise de la structure de chaussée. A noter qu'à ce titre, un financement externe (des territoires compétents : Toulouse Métropole, Ville de Portet et Conseil Département de la Haute-Garonne) a été acté et fera l'objet de conventions spécifiques.
- **réalisation de carrefour** : moins-value de 621 k€ HT dû à l'abandon de la réalisation du carrefour Palarin du fait de la contrainte de circulation importante dans le secteur. La réalisation du carrefour Palarin sera réalisée dans un second temps et pourrait être intégrée au projet de ligne Express Muret Basso Cambo.
- **aménagements ponctuels** : surcôt de 111 k€ HT dû à la réalisation de la trouée du merlon ainsi qu'à la mise en œuvre de dispositifs anti-bruit et à des adaptations mineures de projet.
- **allotissement** : le choix de réaliser un allotissement en 3 lots en mettant l'assainissement dans le 1^{er} lot, ainsi que la prise en charge des travaux d'éclairage et de la SLT par le SDEHG pour le compte de la Mairie de Portet entraînent une moins-value de 505 k€.

Comme évoqué ci-avant, deux modifications de programme engendrent des dépenses supplémentaires qui ne seront pas financées par Tisséo Collectivités, mais par des partenaires au projet : la Ville de Portet concernant la mise à niveau du pluvial, Toulouse Métropole et le

Accusé de réception en préfecture
031253100966-2016005-20181003-2-6D-
DE Toulouse Métropole et la
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception en préfecture : 05/10/2018

de chaussée. Des conventions de financement sont en cours de rédaction entre Tisséo Ingénierie et ces partenaires et devraient faire l'objet de délibérations qui seront présentées au Comité Syndical du mois de décembre 2018.

Détails sur le réseau pluvial à reprendre :

Le réseau pluvial sous la section Frênes-Dide est actuellement déjà **sous dimensionné** pour répondre aux besoins en matière de captation des eaux pluviales. L'ajout d'imperméabilisation sur cette section avec le couloir bus (et les rejets associés) dégrade la situation de ce réseau pluvial sous dimensionné. Afin de créer un projet cohérent, il a été acté en COPIL du 10/07/2018 de réaliser un unique réseau bien dimensionné qui répondra aux besoins actuels et futurs (en intégrant les rejets du futur Linéo).

Le coût de cette refonte du réseau pluvial **sera financé pour partie par la ville de Portet pour un montant de 220k€₂₁₀₆ HT et par Toulouse Métropole pour un montant de 120 k€₂₀₁₆ HT**. Les travaux se feront dans le cadre du Linéo 5, sous maîtrise d'ouvrage déléguée à Tisséo Ingénierie.

Détails sur la reprise de la structure de chaussée :

Lors des études PRO, un diagnostic géotechnique a permis de mettre en évidence que la **structure de chaussée sur la séquence Frênes-Dide (route d'Espagne) ainsi que le carrefour Palarin était actuellement en mauvais état**. Le rapport préconise pour créer une infrastructure pérenne (durée de vie 20 ans) de reprendre la structure de chaussée sur 23 cm.

Cette reprise de structure de chaussée est hors programme Linéo 5. De ce fait il a été convenu en COPIL du 10/07/18 que la reprise de la structure de chaussée était une nécessité et serait portée financièrement par le CD31 et Toulouse Métropole (gestionnaires de voiries respectivement sur Portet et Toulouse). Durant cette opération de reprise de la structure de la chaussée, il a aussi été décidé de réaliser parallèlement la mise à niveau altimétrique d'une bande de chaussée devant des riverains de la route d'Espagne. Cette mise à niveau altimétrique est financée par la commune de Portet sur Garonne. Les travaux se feront dans le cadre du Linéo 5 (convention de financement entre Tisséo Ingénierie et ces partenaires en cours de réalisation), sous maîtrise d'ouvrage déléguée à Tisséo Ingénierie.

Ce surcoût (structure et mise à niveau altimétrique) est estimé au global à **615 k€₂₀₁₆ et sera financé pour partie par la ville de Portet pour un montant de 103k€₂₁₀₆ HT , par Toulouse Métropole pour un montant de 192 k€₂₀₁₆ HT et par le CD31 pour un montant de 320k€₂₁₀₆ HT**.

La reprise de la structure de chaussée engendre un décalage planning de 3 mois. Il a été acté en COPIL du 10 juillet 2018 ce décalage avec une mise en service prévue le 3 décembre 2019, sous réserve de confirmation de la tenue de ce planning à l'issue des consultations des marchés travaux.

Détail des modifications de programme :

	Impacts budgétaire
1- Réalisation d'arrêts	+85 k€
Laisser l'arrêt Joulin en place(AVP)	- 60 k€
Réalisation des 2 arrêts rue de l'Ecole et redressement chicane avec mise en place de coussins lyonnais, et suppressions ralentisseurs (AVP)	+105 k€
Nouvelle estimation pour la réalisation des arrêts (hors Joulin et écoles) (AVP)	+115 k€
Réalisation de l'arrêt Salengro par le Muretain Agglo (PRO)	-75 k€
2- Aménagement de couloir bus et cheminements modes actifs	+ 1 600k€
Restriction du périmètre d'études à partir de Roussimort (AVP)	-180 k€
Précision de l'estimation du couloir bus au niveau du giratoire Langlade (AVP)	+80 k€
Précision de l'estimation du couloir bus section Frênes-Dide avec la remise à niveau du réseau d'assainissement (AVP)	+950 k€
Reprise de la structure de chaussée sur différentes sections dont Frênes-Dide (PRO)	+615k€
Réalisation des enrobés de nuit afin de réduire les perturbations au niveau de la circulation (PRO)	+85 k€
Réalisation enrobé piste cyclable spécifique (PRO)	+35 k€
Renforcer l'itinéraire de délestage en phase travaux afin de réduire les perturbations de circulation (PRO)	+15k€
3- Réalisation de carrefour	- 621k€
Réalisation du carrefour Palarin en intégralité (AVP)	+185 k€
Basculer l'aménagement du carrefour La Pointe dans le projet Linéo 4 (AVP)	-100 k€
Réalisation d'une liaison piétonne (carrefour Palarin) à partir de l'arrêt Jean Jaures jusqu'aux services techniques (AVP)	+65 k€
Prolongement de TAG Saliège et Frênes (AVP)	+40 k€
Ne pas réaménager le carrefour Frênes – Roussimort. La ville de Portet reprogramme le feu et remet en fonction la boucle au sol (PRO)	-100 k€
Ne pas réaliser le carrefour Palarin afin de réduire les perturbations de circulation (PRO)	-711 k€
4- Aménagements ponctuels	+ 111k€
Réalisation de la trouée du merlon au niveau de Clairfont et mise en place dispositif anti-bruit (AVP)	+60 k€
Adaptations mineures entre AVP et PRO (mètre linéaire supplémentaire de fourreaux) (PRO)	+51 k€
5- Allotissement	- 505k€
Choix d'allotissement de passer l'assainissement dans le lot infrastructure et ainsi d'avoir 3 lots (AVP)	- 70k€
Réalisation de la SLT et de l'éclairage public sur Portet Sur Garonne par le SDEHG (PRO)	-435k€
(1+2+3+4+5) Total des modifications de programme	+ 670 k€

3.2 – Synthèse de l'évolution budgétaire du budget d'opération

Il est proposé de confirmer au stade Projet l'enveloppe financière prévisionnelle du Linéo 5 de 8,210 M€ HT - hors matériel roulant et foncier.

Ce montant est exprimé en valeur projet (soit avril 2016).

Nature des dépenses	Enveloppe budgétaire du programme approuvé en mai 2016 k€ ₂₀₁₆	Montant intermédiaire évalué sur la base de l'AVP approuvé en février 2018 k€ ₂₀₁₆	Modification de l'enveloppe sur la base du PRO k€ ₂₀₁₆
Volet sous MOA – Toulouse Métropole			
Travaux	600	943,2	943,2
Prestations intellectuelles (dont MOE)	150	43,9	43,9
Provision pour aléas	200	54,5	54,5
Total (MOA TM)	950	1041,6	1041,6
Volet sous MOA – Muretain Agglo			
Travaux	513	513	513
Prestations intellectuelles (dont MOE)	150	150	150
Provision pour aléas	100	8,3	7
Total (MOA Muretain Agglo)	763	671,3	670
Volet sous MOA – Tisséo Ingénierie			
		<i>cf COPIL 19/01/18</i>	<i>cf COPIL 10/07/18</i>
Travaux	4 150	5 340	4 820
Prestations intellectuelles (dont MOE)	300	300	335
Prestations liées à l'investissement (dont rémunération mandataire)	640	640	700
Provision pour aléas	360	360	360
Total(MOA Tisséo Ingénierie)	5 450	6 640	6 215 <i>Dont 955 pris en charge par TM, Portet et CD31</i>
MOA – Tisséo Collectivités			
Systèmes	240	240	240
Provision pour aléas	0	0	43
Total(MOA Tisséo Collectivités)	240	240	283
Montant total	7 403	8 593	8 210

Le coût global de l'opération est estimé à **8,210 M€₂₀₁₆ HT** dont **955k€₂₀₁₆** sont financés par des partenaires (CD31, ville de Portet sur Garonne et Toulouse Métropole) dans le cadre de la réalisation de la remise à niveau du réseau pluvial ainsi que de la reprise de la structure de chaussée.

Par ailleurs, les marchés passés par Tisséo Ingénierie intègrent des prestations de travaux de voirie et en particulier des tranches optionnelles portant sur la SLT et l'éclairage public.

De même, les quantités supplémentaires inscrites au DCE, relatives à la réalisation du carrefour Frênes-Roussimort en intégralité, et à la réalisation de l'arrêt Salengro, ne seront pas commandées par Tisséo Ingénierie aux entreprises. En effet, il a été acté en Comité de pilotage du 10 juillet 2018 que les prestations relatives à l'arrêt Salengro sous maîtrise d'ouvrage Muretain Agglo. Ces prestations sont chiffrées à 355 K€ HT.

pas commandées par Tisséo
Accusé de réception en préfecture
03125316985-20181005-20181003-2-6D-
DE
Date de télétransmission : 05/10/2018
Date de réception préfecture : 05/10/2018

Les tranches optionnelles, portant sur la SLT et l'éclairage public, ne seront pas commandées par Tisséo Collectivités mais par le SDEHG et la ville de Portet sur Garonne en charge du pilotage et de la réalisation de la SLT et de l'éclairage sur la commune de Portet (COPIL du 10/07/18). Ces prestations sont chiffrées à 435 K€ HT.

Toutefois, Tisséo Ingénierie ayant intégré ces deux prestations dans ces DCE, il convient de les provisionner dans l'enveloppe programme Linéo 5 ainsi portée à 9 millions d'euros HT (valeur avril 2016).

3.3 – Modification du planning de l'opération

Suite à la prise en compte des éléments présentés ci-dessus et conformément aux échanges ayant eu lieu en COPIL du 10 juillet 2018, à l'issue des appels d'offre et aux engagements des partenaires sur les financements complémentaires, il est proposé de **décaler la mise en service de 3 mois**.

En effet, la reprise de la structure de chaussée sur la section Frênes-Dide qui n'était pas prévue initialement au programme entraine la livraison du Linéo 5 le **03 décembre 2019** à la place de la rentrée de septembre prévue initialement au programme (voir en annexe le planning de l'opération).

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver les différentes modifications de programme du LINEO 5 PORTET SUR GARONNE - TOULOUSE, et l'enveloppe financière correspondante.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

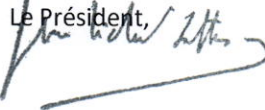
ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications de programme du Linéo 5 TOULOUSE PORTET telles que présentées dans la présente délibération et leurs incidences budgétaires.

ARTICLE 2 : ARRETE l'enveloppe financière prévisionnelle à 9 millions d'euros (HT valeur avril 2016).

ARTICLE 3 : APPROUVE le décalage de la mise en service du Linéo 5 au 03 décembre 2019.

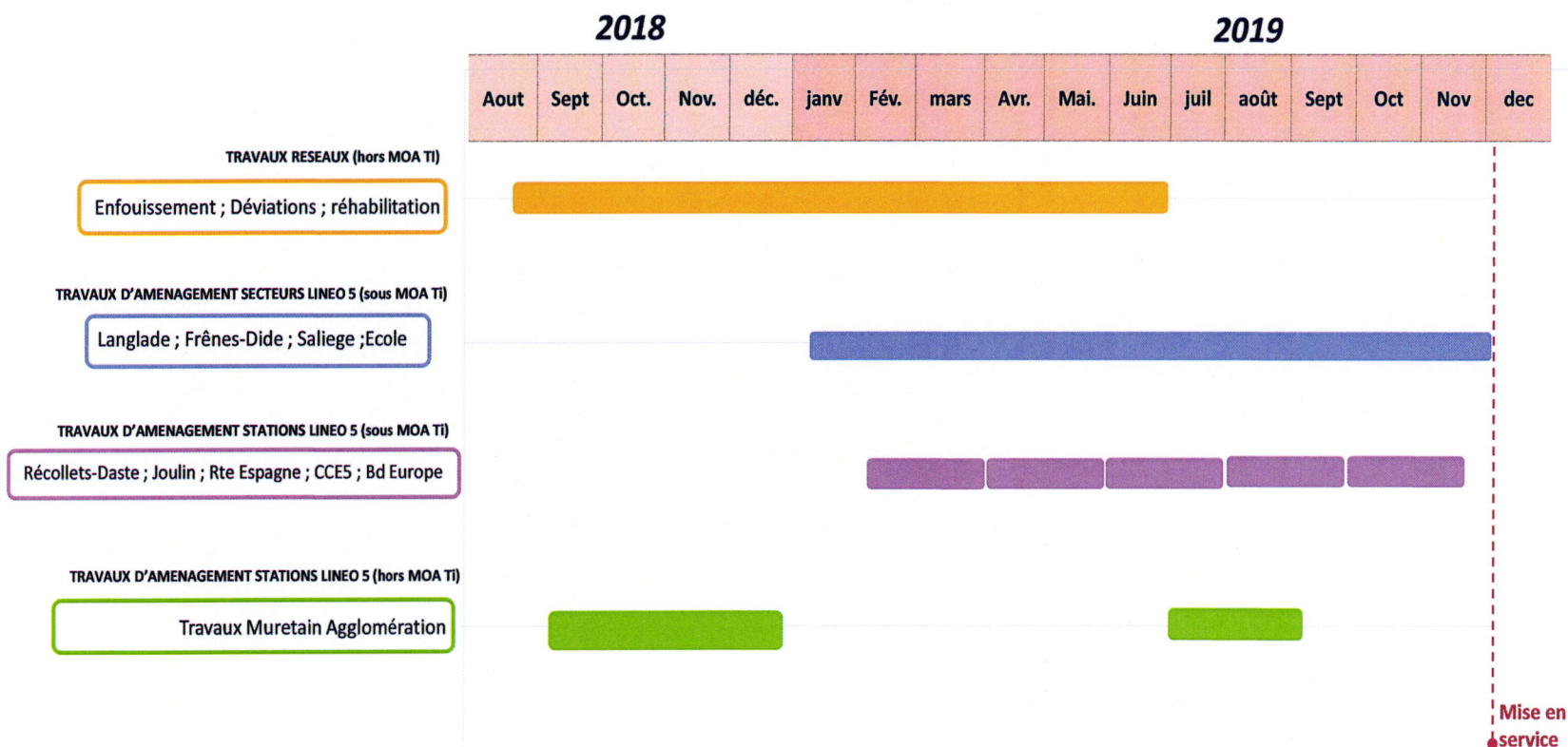
ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES

Annexe 1 : Planning de l'opération



Annexes :

D.2018.10.03.2.6

9/9